

Grad.
2.
R

E- qui- em * aetér- nam do- na e-
is Dó- mi- ne: et lux perpé-
tu- a lú- ce- at e- is.
V. In memó-ri- a
aetér- na
e- rit ju- stus: ab au-
di- ti- óne ma- la *
non timé- bit.

Accorde-leur le repos éternel, Seigneur et que brille sur eux la lumière sans déclin.

V/. Le juste laissera un souvenir impérissable ; il n'aura pas à craindre une funeste sentence.